

3 DÉCEMBRE, JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

L'urgence d'adapter l'espace public aux personnes à mobilité réduite

Page 5

LA VOIE D'ALGÉRIE

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION - N° 125 MARDI 3 DÉCEMBRE 2024 - ALGÉRIE 20 DA - ISSN : 2992-1651

TOURISME SAHARIEN

CE PRODUIT PHARE DE LA DESTINATION ALGÉRIE

Pages 8 et 9



BRAHIM AFLAH HADJ-NACER,
MANAGER GÉNÉRAL DE ZYRIAB VOYAGES

«L'avenir du tourisme
saharien est prometteur»

**L'UNRWA suspend la livraison
d'une partie de son aide
humanitaire à Ghaza**

Page 13

**Rebond du marché
pétrolier grâce
à la relance chinoise**

Page 11

Sifi Ghrieb prône la maîtrise de la qualité et la formation continue des cadres

Le ministre a encouragé le recours aux start-up pour booster l'innovation et favoriser la créativité, notamment en matière de design, de nouvelles techniques de fabrication et de produits de haute qualité.

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a présidé, dimanche dernier, une réunion de travail avec les responsables de plusieurs groupes industriels publics majeurs, à savoir le groupe des industries mécaniques AGM, le groupe de l'industrie du textile et du cuir Getex, et le groupe Madar. Cette rencontre a permis de passer en revue la situation de ces complexes industriels et de définir des pistes pour améliorer leurs performances, dans le cadre d'un plan plus large visant à redynamiser l'industrie nationale. Selon un communiqué du ministère, «cette réunion s'inscrit dans un processus continu d'évaluation des groupes industriels publics», initié par Ghrieb pour «évaluer l'efficacité et la compétitivité de ces acteurs essentiels dans le paysage économique algérien». Les échanges ont permis d'identifier plusieurs leviers pour moderniser et dynamiser ces entreprises publiques, dont certaines rencontrent des difficultés de gestion et de rentabilité. Ghrieb a souligné que «la valorisation des compétences et des cadres techniques au sein de ces groupes industriels est primordiale pour le développement durable du secteur». «Les complexes industriels publics, qui constituent le pilier fondamental du secteur industriel algérien, doivent être modernisés et perfor-



D.R.

mants. Cela passe par une gestion plus efficace de leurs ressources humaines et la mise en place de formations adaptées pour garantir l'excellence dans les métiers», a-t-il affirmé.

Le ministre a insisté sur «l'importance de renforcer la cohésion entre les différents secteurs industriels du pays». Il a indiqué qu'une collaboration accrue entre les groupes et les entreprises affiliées permettrait de créer des synergies productives, propices à la modernisation et à l'augmentation des capacités de production. Cette approche devrait également favoriser la diversification de l'économie nationale, moins dépendante du secteur pétrolier et gazier.

RENFORCER ET AMÉLIORER LA COMPÉTITIVITÉ

Une autre mesure phare évoquée par Ghrieb concerne «la mise en place de partenariats stratégiques pour chaque groupe industriel» afin de développer davantage leurs activités et de diversifier leurs produits. «Il est crucial que chaque groupe trouve des alliés stratégiques dans son domaine afin de se renforcer et d'améliorer sa compétitivité. Cette approche permettra de position-

ner nos groupes sur de nouveaux marchés, tout en développant des produits à forte valeur ajoutée», a-t-il précisé. Dans cette optique, Ghrieb a encouragé le recours aux start-up, particulièrement dans les secteurs du textile et du cuir. L'objectif est de favoriser l'innovation et la créativité, notamment en matière de design, de nouvelles techniques de fabrication et de produits de haute qualité. Cette démarche vise à augmenter le taux d'intégration de ces produits au niveau local et à ouvrir la voie à une production plus compétitive et diversifiée. Le ministre a également évoqué «l'importance de l'adoption d'une politique de marketing dynamique afin de mieux positionner les produits algériens sur les marchés internationaux, en particulier en Afrique».

«L'industrie algérienne dispose des atouts nécessaires pour conquérir de nouveaux marchés, mais cela nécessite une stratégie commerciale efficace, associée à une maîtrise parfaite de la qualité et de l'innovation», a-t-il ajouté.

Un autre axe majeur de la réunion a porté sur «la nécessité de renforcer la maîtrise des métiers, la qualité des produits,

et le contrôle de la production dans les différents secteurs industriels». Ghrieb a mis l'accent sur l'importance de la formation continue des cadres et des ouvriers dans le secteur industriel. «Les progrès dans la qualité des produits et des procédés passent par une formation renforcée, la recherche d'excellence et une gestion rigoureuse», a-t-il déclaré. À cet égard, il a souligné que «les centres de formation du secteur industriel devront jouer un rôle crucial dans cette dynamique. Ces centres devront être plus impliqués dans la réalisation des objectifs de performance et contribuer davantage à la montée en compétence des travailleurs».

À l'issue de cette réunion, plusieurs mesures ont été prises pour répondre aux difficultés rencontrées par les groupes industriels et leurs entreprises affiliées. Des solutions urgentes seront mises en place pour lever les obstacles qui entravent leur développement. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour relancer l'industrie nationale et garantir sa compétitivité sur les marchés mondiaux. Enfin, il est à noter que Ghrieb a débuté cette série de réunions avec les responsables des groupes industriels publics depuis samedi dernier. Des rencontres avaient déjà eu lieu avec d'autres groupes industriels stratégiques, tels que le Groupe des industries électroniques, la Société nationale de sidérurgie (SNS) et le Groupe Algerian Chemical Specialties (ACS), dans le but de renforcer la performance globale du secteur.

Le ministre a rappelé que ces actions visent à offrir une nouvelle dynamique au secteur industriel algérien pour devenir un moteur de croissance durable pour l'économie du pays.

Yanis Aït-Lamara

Une commission intersectorielle entre l'Agriculture et l'Industrie pour la réalisation des silos de stockage des céréales

Une commission intersectorielle entre les ministères de l'Industrie et de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a été installée, dimanche dernier, pour le suivi de l'avancement du projet de réalisation des 16 silos métalliques de stockage de céréales, confié à l'entreprise publique Batimetal, a indiqué un communiqué conjoint des deux ministères.

L'installation de cette commission a eu lieu lors d'une réunion de coordination entre le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb et le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, dans le cadre de la mise en œuvre du programme national visant à augmenter les capacités de production. La réunion a été consacrée à l'étude du dossier de parachèvement des travaux des 16 silos métalliques confiés à l'entreprise Batimetal spécialisée dans la construction des charpentes métalliques, a précisé la même source. Lors de cette réunion qui s'est déroulée en présence des responsables des organismes concernés par la réalisation de ces structures, il a

été rappelé la stratégie du gouvernement relative à la production des céréales dans le cadre d'un programme spécial pour le renforcement des capacités de stockage à l'échelle nationale.

Ledit programme comprend la réalisation de 350 centres de stockage de proximité, 30 silos stratégiques et 16 silos métalliques, selon le communiqué des deux ministères. Dans ce contexte, les deux ministres ont souligné la nécessité d'accélérer le parachèvement de ces projets «avant le début de la prochaine saison moisson-battage».

De son côté, l'entreprise Batimetal s'est engagée à livrer les 16 structures d'ici à la fin juin 2025. Une commission technique conjointe a été mise en place pour suivre la réalisation de ces projets dans les délais impartis, ajoute la même source.

Les deux parties ont convenu de la coordination entre les deux secteurs pour des projets communs concernant notamment l'opération de collecte des peaux de bétail et la production des engrais destinés à l'agriculture, conclut le communiqué.

R. N./APS

ASSURANCE AGRICOLE : SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LA CNMA ET LE GROUPE DADDOUCHE

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a signé, dimanche dernier, à Alger, une convention d'assurance avec le groupe Daddouche, couvrant l'ensemble des filiales du groupe, spécialisé dans la production d'aliments de volailles, a indiqué la CNMA dans un communiqué.

La convention a été signée par le directeur général de la CNMA, Cherif Benhabiles, et le représentant du Groupe Daddouche, El Eulmi Daddouche.

Cette convention consiste à «couvrir l'ensemble des filiales du groupe activant dans le domaine de la production d'aliments, de volaille et de condiments minéraux vitaminés, la production d'intrants et de poules pondeuses, la production de poulet de chair et d'œufs de consommation, l'abattage et la transformation, le froid et toute autre activité rentrant dans ses missions», selon le communiqué.

Elle couvre également le domaine de la transformation en plastique (produits en polystyrène) ainsi que le domaine de la fabrication des tubes en plastique et dérivés.

A travers cette convention, la CNMA s'engage à accompagner, conseiller, répondre aux besoins et intérêts de ce groupe et sur les sites lui appartenant pour toute assistance, souligne la même source.

APS

Grand plan sur le nouveau modèle économique algérien à New Delhi

Les demandes d'investissement record et la participation active du pays à des événements comme le Sommet du partenariat à New Delhi illustrent clairement la confiance croissante des investisseurs dans le potentiel économique du pays. L'Algérie semble bien partie pour devenir un véritable pôle d'attractivité économique en Afrique du Nord et au-delà.

L'Algérie est en train de transformer profondément son économie en s'engageant dans un processus de modernisation et de diversification, tout en mettant en œuvre des réformes ambitieuses pour attirer les investissements étrangers et encourager l'entrepreneuriat local, a déclaré hier le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, lors de la 29e édition du Sommet du partenariat, qui se tient à New Delhi, en Inde, dévoilant des informations clés sur l'évolution de l'économie algérienne et le climat des affaires.

Ces déclarations, appuyées par des chiffres, témoignent des progrès réalisés par le pays dans l'amélioration de son environnement économique. Le ministre a notamment révélé que ces dernières années, l'Algérie a enregistré plus de 10.000 demandes d'investissement pour une valeur totale de 30 milliards de dollars, mettant l'accent sur «l'importance des réformes économiques lancées depuis 2020 sous l'impulsion du programme du président Abdelmadjid Tebboune». Ces réformes, selon lui, ont pour objectif de renforcer la compétitivité de l'économie nationale et de créer un environnement favorable à l'investissement.

Ces réformes, a précisé le ministre, incluent «la mise en place de nouveaux dispositifs législatifs pour attirer les investisseurs et la réorganisation des structures chargées de promouvoir l'investissement». Parmi les réformes phare, figure la loi sur l'investissement, qui a été adaptée, en 2022, pour encourager les investissements étrangers et locaux. Cette loi consacre «la liberté d'investir», «la transparence» et «l'égalité des chances pour tous les investisseurs», qu'ils soient nationaux ou étrangers, tout en facilitant «l'accès aux projets stratégiques» dans le pays. De plus, une Haute-Commission nationale des recours a été créée pour garantir la protection des droits des investisseurs en cas de litiges, outre la ré-



organisation de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI-anciennement ANDI-ndlr), qui joue désormais un rôle plus actif en tant que promoteur des investissements à l'échelle nationale et internationale. Les réformes ont eu un impact tangible, comme l'a souligné le ministre Zitouni. L'Algérie a vu les demandes d'investissement augmenter de manière significative, avec un total de 10.000 projets d'investissement enregistrés au cours des dernières années. Ces projets, répartis sur plusieurs secteurs d'activité, représentent un montant global impressionnant de 30 milliards de dollars. Cette forte demande témoigne de la transformation du pays et de l'attrait croissant de l'Algérie, comme destination d'investissements.

Le ministre a expliqué que «cette tendance à la hausse des demandes d'investissement couvre divers domaines, dont les industries manufacturières, mécaniques, ainsi que les secteurs stratégiques comme les énergies renouvelables et l'agriculture». La politique de diversification économique du pays a porté ses fruits, avec une plus grande attention portée à l'industrie, qui est désormais considérée comme un levier essentiel pour l'avenir économique de l'Algérie.

L'ALGÉRIE, UNE PLATEFORME DE PARTENARIATS STRATÉGIQUES

Lors de son allocution à New Delhi, le ministre a souligné l'importance de l'internationalisation des investissements algériens et la volonté du pays de créer des partenariats solides et de qualité avec différents pays. Selon Zitouni, «la participation de l'Algérie à la 29e édition du Sommet du partenariat vise à renforcer les relations économiques et commerciales avec les pays participants, notamment ceux de l'Asie, dans les domaines des intrants et des industries manufacturières», et ce, pour renforcer les capacités productives locales et à atteindre l'autosuffisance dans plusieurs secteurs clés.

L'Algérie, de par sa position stratégique, est un carrefour commercial qui bénéficie d'un accès privilégié à plusieurs marchés internationaux. Le pays est membre de diverses zones de libre-échange et a signé de nombreux accords commerciaux qui lui ouvrent l'accès à des marchés représentant un total de 3.000 milliards de dollars. Ces accords commerciaux permettent aux investisseurs de pénétrer facilement les marchés européens, africains et moyen-orientaux. Le ministre a précisé que «l'Algérie, avec son réseau d'accords commerciaux, constitue une porte d'entrée idéale pour les investissements étrangers désireux d'accéder à un large marché régional et international», insistant sur «le rôle primordial de l'innovation et de la diversification économique dans la politique de développement de l'Algérie». Selon lui, «l'Algérie cherche à mettre en place des secteurs à forte valeur ajoutée qui soient moins dépendants des hydrocarbures», en mettant un accent particulier sur l'industrie manufacturière, notamment les industries automobiles et électroniques, ainsi que sur les technologies de l'information et les énergies renouvelables.

Dans cette optique, le gouvernement œuvre pour promouvoir l'innovation, le transfert technologique et la création de centres de recherche afin de soutenir le développement d'une économie de la connaissance. A ce propos, le ministre a souligné que «ces efforts visent à dynamiser l'économie tout en réduisant la dépendance du pays vis-à-vis des ressources naturelles, particulièrement le pétrole et le gaz, arguant qu'un soutien actif à l'entrepreneuriat et une politique de formation professionnelle pour les jeunes talents font également partie des priorités du gouvernement».

DES INFRASTRUCTURES MODERNES AU SERVICE DES INVESTISSEURS

L'Algérie ne se contente pas de réformer son cadre législatif, elle met également en œuvre des projets d'infrastructure

stratégique pour soutenir les investissements. Le pays dispose, désormais, d'un réseau de transport moderne, qui facilite l'accès aux marchés nationaux et internationaux.

Zitouni a évoqué des projets majeurs, tels que la route transsaharienne reliant Alger à Lagos (Nigeria), qui vise à créer un corridor économique stratégique reliant les ports algériens aux marchés de l'Afrique subsaharienne, pour faciliter les échanges commerciaux et de positionner l'Algérie comme un centre logistique majeur en Afrique.

Le pays a également investi massivement dans son réseau ferroviaire. Le ministre a précisé que l'Algérie dispose actuellement de 4.722 km de voies ferrées et qu'elle prévoit d'atteindre 6.500 km à moyen terme, avec un objectif de 15.000 km à l'horizon 2030, précisant que cette expansion du réseau ferroviaire vise à améliorer la connectivité interne du pays et à renforcer les échanges commerciaux, en particulier avec les pays voisins du Maghreb et d'Afrique subsaharienne.

FOCUS SUR LE PROJET INTÉGRÉ DU PHOSPHATE, DU CUIVRE ET DE L'OR

En matière de mines, l'Algérie a également réalisé des avancées importantes. Le pays a lancé plusieurs mégaprojets miniers dans des secteurs stratégiques tels que le phosphate, le cuivre et l'or. Ces projets sont parmi les plus importants au monde, ce qui place l'Algérie parmi les leaders mondiaux dans l'exploitation des ressources minérales. Zitouni a souligné que «ces investissements dans les mines ont contribué à diversifier l'économie du pays et à renforcer sa position sur le marché international des matières premières».

Les efforts de diversification économique de l'Algérie ont porté leurs fruits. Selon les chiffres communiqués par le ministre, le pays a enregistré un taux de croissance de 4,2% en 2024, avec un PIB de 267 milliards de dollars. Les réserves de change de l'Algérie sont estimées à plus de 70 milliards de dollars, et les exportations hors hydrocarbures continuent de croître de manière soutenue, expliquant que ce sont des indicateurs économiques solides qui attestent de la réussite des réformes mises en place par le gouvernement.

A noter que cette 29e édition (2-3 décembre) a vu une importante présence internationale de représentants de gouvernements, d'institutions économiques et d'experts des partenariats internationaux.

Organisé par la Confédération indienne de l'industrie (CII), en collaboration avec le Département de la promotion de l'industrie et du commerce intérieur (DPIIT), relevant du ministère indien du Commerce et de l'Industrie, le Sommet constitue une plateforme de premier plan pour l'échange d'expertises, notamment en matière de coopération et d'investissement.

F. B.

L'Algérie renforce sa coopération avec l'Union des assurances Aman

Le ministre des Finances a précisé que «l'Algérie soutenait pleinement les démarches visant à promouvoir un commerce international équitable, considéré comme un pilier stratégique pour la croissance économique», soulignant que «ces démarches sont également essentielles pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) d'ici à 2030».



La volonté de l'Algérie de devenir un acteur clé dans la facilitation et l'assurance des échanges commerciaux en Afrique et dans le monde arabo-musulman s'est affirmée de manière claire lors de l'ouverture, hier, à Alger, de la 14e assemblée générale annuelle de l'Union des assureurs et réassureurs des risques commerciaux et non commerciaux des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (Aman). Cet engagement stratégique s'inscrit dans le cadre du soutien de l'Algérie aux initiatives visant à promouvoir un commerce international plus équitable, dynamique et sécurisé.

Le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a ouvert cette réunion en réaffirmant «l'ambition de l'Algérie de jouer un rôle

central dans la facilitation des échanges commerciaux, notamment en Afrique et dans la région arabo-musulmane», précisant que «l'Algérie, par le biais de la Société algérienne d'assurance et de garantie à l'exportation Cagex, qu'elle soutient en tant que membre fondateur de l'Union Aman, souhaite renforcer les échanges commerciaux régionaux et mondiaux en assurant un cadre de confiance et de sécurité, grâce à une gestion des risques efficace». Dans le cadre de son développement économique, l'Algérie poursuit une politique de diversification de ses exportations, en particulier celles hors hydrocarbures. Le ministre des Finances a précisé que «l'Algérie soutenait pleinement les démarches visant à promouvoir un commerce international équitable, considéré comme un pilier stratégique pour la croissance économique», soulignant que «ces démarches sont

également essentielles pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) d'ici à 2030, notamment en matière de justice commerciale et de développement inclusif».

Les exportations algériennes hors hydrocarbures ont connu une croissance notable ces dernières années, et cette tendance devrait se poursuivre, avec des prévisions de performances importantes à l'horizon 2030.

Faïd a expliqué que «cette évolution serait portée par des réformes législatives et juridiques adaptées, favorisant l'essor de l'entrepreneuriat et l'investissement», insistant sur «la nécessité de créer un environnement favorable à l'élargissement des marchés internationaux, particulièrement dans les régions arabo-musulmanes et africaines, pour permettre aux opérateurs économiques algériens d'accéder plus facilement à de nouveaux marchés».

La CAGEX signe plusieurs protocoles de coopération avec des institutions de différents pays

La Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (CAGEX) a signé, hier à Alger, plusieurs accords et protocoles de coopération avec des banques et des compagnies d'assurance spécialisées dans le commerce extérieur de différents pays arabes, africains et musulmans, visant à renforcer le partenariat dans ce domaine.

La signature des accords, qui portent principalement sur l'échange d'informations commerciales relatives aux marchés et aux opérateurs économiques, a eu lieu en marge des travaux de la 14e Assemblée générale annuelle de l'Union des assureurs et réassureurs des risques commerciaux et non commerciaux des pays de l'Organisation de la coopération islamique (Aman). La cérémonie s'est déroulée sous la supervision du ministre des Finances, Laâziz Faïd, en présence du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Mohamed Boukhari, et du gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb.

Le premier protocole de coopération a été signé entre CAGEX et la Société islamique pour l'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIACE), par Zohir Laïche, P-DG de CAGEX, et Khalid Khalafalla, pour la SIACE.

Ce protocole porte sur la réassurance des crédits déjà garantis par CAGEX, notamment pour les grands risques commerciaux, selon les explications de M. Laïche.

Le deuxième protocole a été signé entre CAGEX et la Société arabe de garantie des investissements et des crédits à l'exportation (DHAMAN), portant sur «l'échange d'informations commerciales liées aux marchés et aux opérateurs économiques».

En outre, la CAGEX a signé d'autres protocoles de coopération avec la Banque saoudienne d'import-export (Saudi EXIM bank), la Banque malaisienne d'import-export (EXIM Bank of Malaysia), et l'institution omanaise de crédit (Sultanat d'Oman). Un autre protocole de coopération a été paraphé également entre CAGEX et la Banque nigérienne d'import-export (NEXIM).

Fondée en 1996, la CAGEX constitue un élément clé du cadre institutionnel de promotion des exportations hors hydrocarbures en Algérie. Son capital social, s'élevant à 10 milliards de DA, est réparti à parts égales entre 10 actionnaires, incluant des banques, des compagnies d'assurance publiques et le Trésor public.

R. N./APS

ÉLARGIR LA COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DE L'ASSURANCE-CRÉDIT

Le ministre a souligné l'importance de la coopération avec les pays membres de l'Union Aman, affirmant que «cette rencontre représentait une étape importante pour élargir l'initiative de coopération dans le domaine de l'assurance-crédit, avec l'objectif de renforcer les échanges commerciaux entre les pays africains, arabes et musulmans. Cette coopération régionale est essentielle pour encourager les flux commerciaux dans ces zones géographiques et soutenir le développement économique durable».

L'Algérie, par l'intermédiaire de la Cagex, continue d'encourager les initiatives qui renforcent la sécurité des échanges commerciaux. Le soutien à ces initiatives fait partie intégrante de la stratégie de développement du pays, qui voit dans l'assurance-crédit un outil incontournable pour sécuriser les transactions commerciales internationales et stimuler la croissance économique. Au cours de son allocution, Faïd a également évoqué les efforts déployés par l'Algérie pour «moderniser son secteur des assurances», et ce, en adoptant une série de réformes visant à améliorer la gouvernance de ce secteur et à élargir l'accès aux produits d'assurance, notamment pour

les PME et les exportateurs.

Par ailleurs, le ministre a rappelé que «l'Algérie œuvrait à une amélioration de l'encadrement juridique et réglementaire du secteur des assurances pour promouvoir la culture de l'assurance, qui reste encore insuffisamment développée».

Lors de cette assemblée, Khalid Khalafallah, secrétaire général de l'Union Aman, a souligné «l'importance de l'assurance-crédit dans le développement économique des pays». Notant que «face aux risques économiques mondiaux, notamment les fluctuations économiques et les risques politiques, il est crucial de renforcer les alliances et les unions professionnelles spécialisées dans l'assurance des transactions commerciales internationales». Selon lui, la gestion des risques liés aux transactions commerciales doit être un pilier essentiel de la politique commerciale et économique des pays membres de l'Union Aman. Les travaux de l'assemblée générale aborderont des thèmes clés tels que la gestion des risques politiques et leur impact sur le secteur des assurances, ainsi que le rôle des institutions de développement dans le soutien au commerce interarabe et africain. Ce sera également l'occasion d'échanger des connaissances et de renforcer les partenariats entre les acteurs de l'assurance dans la région.

Nadine Oumakhlouf

MAGHREB LEASING ALGÉRIE RÉALISE SA QUATRIÈME ÉMISSION OBLIGATAIRE INSTITUTIONNELLE

La société Maghreb Leasing Algérie (MLA) a réalisé, dimanche dernier, avec succès, sa quatrième émission obligataire, d'une valeur de 2 milliards de dinars (mds DA). La séance de dépouillement de l'émission obligataire s'est tenue au siège de la direction générale de la Banque de développement local (BDL), principal IOB (intermédiaire en opérations de Bourse) accompagnant la société dans cette opération, et ce, en présence des représentants de la Commission de régulation des opérations de Bourse (COSOB), d'Algérie Clearing, des banques publiques et privées et des investisseurs. Lors de cette séance, cinq demandes de souscription ont été présentées par des investisseurs institutionnels, pour un montant total de 2 mds DA, soit 100 % du montant de l'émission initiale. Il s'agit de 200.000 obligations d'une valeur nominale de 10.000 DA par titre sur une durée de cinq ans avec un taux de coupon de 5,4 %, a précisé le président du conseil d'administration de MLA, El Amine Senouci. Les fonds levés seront spécifiquement destinés au refinancement de l'activité crédit-bail en faveur des petites et moyennes entreprises, contribuant ainsi à soutenir leur croissance et leur développement, souligne-t-il. Cette opération permettra également de renforcer la position de l'entreprise sur le marché, tout en continuant à diversifier ses sources de financement, selon Senouci, ajoutant que «MLA prévoit de revenir régulièrement sur le marché obligataire pour réaliser une ou deux émissions par an afin de répondre à ses besoins futurs en refinancement». De son côté, le directeur général de la BDL, Youcef Lalmass, a expliqué que cette opération s'inscrivait dans le cadre de «la stratégie de la banque visant, conformément aux orientations des autorités publiques, à diversifier les sources de financement de l'économie», soulignant que «ces dernières années ont vu une grande avancée dans ce domaine». A noter que cette opération intervient après que la COSOB a apposé en novembre dernier son visa sur la notice d'information relative à l'émission d'un emprunt obligataire par la société MLA destiné aux investisseurs institutionnels d'une valeur de 2 milliards de DA. La BDL mène l'opération en sa qualité d'intermédiaire en opérations de bourse accompagnant la société et fait partie du syndicat d'investissement composé du Crédit populaire d'Algérie (CPA), la Banque nationale d'Algérie (BNA), la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP), la Banque d'agriculture et de développement rural (BADR), la Banque extérieure d'Algérie (BEA) et la Société Générale Algérie (SGA), les sociétés Invest Market et Tell Markets.

MLA est une institution financière spécialisée dans le leasing, agréée en Algérie depuis 2006 avec un capital de 6,5 mds DA. Elle avait auparavant levé deux emprunts obligataires en 2015 et 2017 d'une valeur de 2 mds DA chacun, et un autre début 2024 pour un montant de 3 mds DA.

APS

3 DÉCEMBRE, JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

L'urgence d'adapter l'espace public aux personnes à mobilité réduite

En cette Journée internationale des personnes handicapées, coïncidant avec le 3 décembre de chaque année, le débat est relancé sur la prise en charge des personnes à mobilité réduite, au moment où les politiques d'aménagement urbain et de construction accordent peu de place à l'adaptation des équipements publics, des immeubles d'habitation, administratifs et autres aux besoins de cette catégorie de la population.

En effet, les passages réservés aux personnes handicapées sont rares, voire inexistant, à travers les différentes villes du pays, alors que dans les quartiers résidentiels, seuls les rares immeubles dotés d'ascenseurs leur sont accessibles, et ce, malgré un arsenal juridique mis en place définissant des normes qui obligent collectivement les promoteurs immobiliers à adapter les équipements et les bâtiments aux besoins de ces

personnes. Le problème se pose ainsi au niveau de l'application des textes, comme le soulignait récemment la présidente de l'association El Amel, qui milite pour la réinsertion globale des personnes handicapées, Mme Hazia Rezig, estimant que les textes de loi promulgués à cet effet «sont très corrects, mais ne sont pas réellement appliqués». Pourtant, selon elle, «le gouvernement insiste régulièrement sur l'obligation de se



conformer aux normes d'accessibilité. La dernière prise de position sur le sujet remonte à l'année dernière, lorsque le ministre de l'Intérieur a donné des instructions à l'ensemble de l'administration pour appliquer cette loi». De son côté, dans un travail intitulé «la

ville algérienne et l'accessibilité des personnes handicapées à l'environnement, l'approche environnementale (NA 16227) à l'épreuve», un groupe de chercheurs de la faculté d'architecture de l'Université Constantine 3 a relevé, en 2021, qu'une approche environnementale

consistant à «définir collectivement des normes sociales, architecturales ou techniques pour supprimer les situations environnementales de handicap», a progressivement émergé en Algérie. «Depuis plusieurs années, la législation algérienne relative au handicap a intégré cet objectif d'aménagement et d'adaptation du cadre de vie», est-il admis. Cependant, pour les auteurs de cette étude, «l'adoption de la loi 02-09 du 8 mai 2002 relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées marque le franchissement d'une idée de rendre les villes accessibles aux personnes handicapées». Ainsi, le problème majeur réside dans l'application des lois adoptées, comme le réaffirme aussi l'architecte Issam Damerdjji.

M. Naïli

ISSAM DAMERDJI, ARCHITECTE AGRÉÉ ET MEMBRE DU PROGRAMME ARCHITECTURE POUR TOUS DE L'UIA

«Les écoles d'architecture doivent enseigner la mise en accessibilité»

En sa qualité d'architecte et membre du programme Architecture pour tous de l'UIA (Union internationale des architectes), Issam Damerdjji revient, dans cet entretien, sur la question de l'accessibilité de l'espace urbain aux personnes à mobilité réduite.

A travers toutes les villes, on constate l'absence d'espaces aménagés pour les personnes à mobilité réduite. Quelle est la place de cette frange de la société dans la planification urbaine ?

Pour cette question, d'abord il ne faut pas parler de frange de société, parce qu'en parlant ainsi, vous les placez dans une catégorie. Il faut plutôt se demander comment arriver à mettre en place une société inclusive, dans laquelle chacun de nous trouve sa place malgré nos différences, ou comment faire bouger les choses pour que tout le monde puisse trouver sa place quelles que soient nos différences.

Et comment donc adapter nos villes, mais aussi les bâtiments, comme les administrations publiques et est-ce que ce volet est pris en considération par les bureaux d'études ?

La question ne se pose pas en termes de bâtiments, intérieur ou extérieur. Il faut parler de notre cadre de vie qui comprend les bâtiments et les prolongements extérieurs, parce qu'il n'y a pas uniquement les bâtiments qui doivent être accessibles, mais c'est tout notre environnement qui doit l'être, que ce soit les passages au niveau des routes, les espaces pour les non-voyants, la signalétique pour les sourds-muets, d'autant plus que nul d'entre nous n'est à l'abri. Voilà donc pourquoi il ne faut pas séparer l'intérieur des bâtiments de l'espace

extérieur ou de l'espace public. Alors, pourquoi ce n'est pas pris en considération, pourtant la réglementation est là, mais le peu de cette réglementation qui existe n'est pas respecté, et devant cette situation, c'est tout le monde qui est responsable et pas uniquement les bureaux d'études. Il faut instaurer la culture du

vivre-ensemble qui impliquera une nouvelle manière d'aménager et aboutir, comme je viens de le dire, à mettre en place une société inclusive. Il y a aussi un manque flagrant de formation en accessibilité au niveau des écoles d'architecture. D'autres pays, même ceux qu'on appelle sous-développés, enseignent l'accessibilité au niveau des écoles d'architecture. Ce volet est même la base de ces écoles, et chez nous, malheureusement, il n'y a pas de formation dans ce sens.

Y a-t-il un moyen de combler ces lacunes ?

Pour combler ces lacunes, je pense que la première chose à faire, s'il y a des associations qui s'en chargeront, c'est de saisir la justice, et je suis convaincu qu'elles auront gain de cause, parce que la réglementation qui existe, comme je l'ai dit avant, n'est pas respectée.

En conséquence, il faut imposer le respect de cette réglementation, puis il faut instaurer chez les décideurs et les architectes la culture de la mise en accessibilité, car nous pouvons tous nous retrouver un jour en situation de handicap.



Propos recueillis par M. Naïli

ments adaptés, parce que le logement dépend toujours du type de handicap de son occupant, et ce n'est pas en mettant juste une rampe au niveau de l'accès qu'on déclare que ces logements sont accessibles. Non, en pensant ainsi, nous sommes à côté de la plaque.

En votre qualité d'architecte, que proposez-vous pour en finir avec ces carences qui présentent un réel obstacle à la mobilité de ces personnes ?

Des promoteurs immobiliers, comme l'AADL par exemple, adaptent de plus en plus les immeubles qu'ils réalisent à ces situations. Qu'en pensez-vous ?

Actuellement, il faut reconnaître qu'il y a de plus en plus de rampes (aménagées aux personnes à mobilité réduite) au niveau des équipements recevant du public. Mais, premièrement, l'accessibilité ne se résume pas à une rampe, comme le pensent certains. L'accessibilité est beaucoup plus vaste que ça. Deuxièmement, la plupart des rampes qui sont réalisées n'est pas conformes aux normes. Rares sont celles qui en sont conformes. Nous entendons par-ci, par-là que l'AADL, par exemple, réalise des logements accessibles, mais je pense que dans la tête de certains responsables que l'accessibilité se résume à cette rampe. Certes, cette dernière en fait partie, et doit être réalisée conformément aux normes, mais il y a beaucoup plus d'autres facteurs qu'il faut prendre en considération pour dire si un équipement ou un logement est réalisé selon les normes d'accessibilité. L'AADL doit plutôt parler de loge-

Pour avancer dans ce domaine, comme je fais partie du comité d'approbation des normes au niveau de l'Institut algérien de normalisation, ce que je peux vous dire c'est qu'en termes d'accessibilité, cet institut est à jour sur les standards internationaux sur les normes d'accessibilité, car il y a une nouvelle norme ISO de l'Organisation internationale de la standardisation sur l'accessibilité. Donc nous avons fait passer cette norme ISO qui date de 2021. Je peux vous affirmer que l'Ianor fait ce qu'il peut en matière de normes concernant la mise en accessibilité. Maintenant, il faut que cette norme passe, en légiférant, pour être publiée au Journal officiel afin qu'elle puisse être appliquée sur le terrain, mais cette application ne peut se faire qu'avec une volonté politique, que ce soit au niveau des collectivités locales et d'autres responsables, mais aussi au niveau de la formation. Parce qu'au niveau des écoles d'architecture, on doit penser sérieusement à mettre en place un cycle d'enseignement sur la mise en accessibilité.

M. N.

CLÔTURE DU 11^e SÉMINAIRE DE HAUT NIVEAU SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE À ORAN

Ahmed Attaf réitère les engagements de l'Algérie à défendre les intérêts du continent

L'Algérie continuera à défendre les intérêts de l'Afrique et à plaider sa cause au sein du Conseil de sécurité de l'ONU où elle siège en qualité de membre non-permanent.



C'est ce qu'a affirmé, hier, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, à la clôture de du 11e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, qui s'est tenu à Oran. Mettant en avant ce que l'Algérie accomplit depuis une année au sein de cet organe onusien, Attaf a réitéré l'engagement de l'Algérie à poursuivre sur cette voie en portant très haut la voix de l'Afrique et en défendant ses causes et intérêts. Le ministre s'est félicité, par la même occasion, de voir le processus d'Oran se consolider à l'issue de cette 11e session, qui a «cerné avec professionnalisme et excellence, les voies devant permettre au continent de relever les défis

auxquels il fait face», a-t-il souligné. Attaf a pointé du doigt la volonté des «puissants» de ce monde de laisser sur la marge la légalité internationale et de neutraliser les instances internationales, à leur tête l'ONU, qui a pour mission de trouver des solutions aux guerres et conflits qui se déclarent à travers le monde.

En tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, a ajouté Attaf, l'Algérie «travaille aujourd'hui avec sérieux, dévouement et sincérité pour faire entendre la voix de l'Afrique, plaider pour ses préoccupations et défendre ses priorités et ses

causes». «Partant de cette vision, nous sommes extrêmement fiers de contribuer à l'instauration et à la consolidation de ce processus africain visant à unifier et à renforcer la voix de notre continent sur la scène internationale», a-t-il déclaré.

Attaf a ajouté que les résultats de ce Séminaire ont vocation à apporter «une valeur ajoutée à notre effort commun, notamment en mettant en lumière, avec professionnalisme et excellence, les moyens et les perspectives pour relever les défis auxquels notre continent est confronté, tant sur le plan externe qu'interne».

Signe de l'engagement de

l'Algérie à œuvrer pour la stabilité et la sécurité de l'Afrique, Attaf s'est entretenu hier à Oran avec le haut représentant de l'Union africaine (UA) pour l'initiative Silencing the Guns (faire taire les armes), qui est aussi président du Mécanisme africain de haut niveau sur le Soudan, Mohamed Ibn Chambas.

Cette rencontre a permis d'examiner les contributions de l'Algérie au renforcement de la paix et de la sécurité sur le continent africain, ainsi que les perspectives de leur consolidation, à la lumière des résultats du processus d'Oran. Les deux parties ont également échangé leurs

points de vue et analyses sur l'évolution de la crise au Soudan frère, ainsi que sur la situation dans la région du Sahel, théâtre de tensions multiples et d'enjeux des puissances étrangères.

Ibn Chambas a indiqué que l'Union africaine, avec le soutien des Nations unies, joue un rôle essentiel dans la promotion de la paix et de la sécurité dans le continent africain. Comme il a insisté sur l'importance pour l'Afrique de «rester unie afin de jouer un rôle actif et dynamique au sein du Conseil de sécurité de l'ONU», ce qui est en adéquation avec les engagements de l'Algérie, mis en avant par le président Tebboune dans le message qu'il adressé à l'ouverture du séminaire.

Par ailleurs, il a salué la participation des trois pays africains représentant actuellement le continent au Conseil de sécurité de l'ONU, ainsi que l'adhésion prochaine de la Somalie, en janvier, en tant que nouveau membre du Conseil. Il a estimé que cette participation collective représente une «opportunité pour l'Afrique de travailler ensemble, dans un esprit de solidarité, pour défendre ses intérêts et relever les défis auxquels elle est confrontée».

Mahmoud Ait-Braham

Le commissaire de l'Union africaine aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité, Bankole Adeoye, a souligné, dimanche soir, à Oran, que l'actuel paysage sécuritaire mondial freine les ambitions des Africains de concrétiser la Vision Afrique 2063, qui aspire à une Afrique unifiée, prospère et pacifique.

Lors de l'ouverture du 11e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, Adeoye a déclaré que «l'actuel paysage sécuritaire mondial est préoccupant», notamment avec ce qui se passe à Ghaza, au Liban et compte tenu des conflits croissants sur le continent. Une situation qui «entrave notre ambition de réaliser la Vision Afrique 2063, à savoir une Afrique unifiée, prospère et pacifique», a-t-il déclaré.

La Vision Afrique 2063 est un projet continental lancé par l'Union africaine en mai 2013 à l'occasion du 50e anniversaire de sa fondation. Ce projet a pour slogan «Une Afrique unie,

LE PAYSAGE SÉCURITAIRE MONDIAL ENTRAVE L'AMBITION DES AFRICAINS DE CONCRÉTISER LA VISION AFRIQUE 2063 (BANKOLE ADEOYE)

prospère et pacifique, dirigée par ses citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale».

Adeoye a déclaré être venu à Oran pour transmettre quatre messages du président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, le premier étant que «les Africains possèdent l'expérience et les capacités nécessaires pour relever tous les défis auxquels le continent est confronté, notamment dans le domaine de la paix et de la sécurité».

Le second message est que «l'Afrique dispose de mécanismes appropriés, comme le processus d'Oran, une pla-

teforme qui renforce la position africaine en matière de paix et repose sur des principes fondamentaux de coopération, de partenariat, de coordination et de dialogue».

Le troisième message est inhérent, a ajouté Adeoye, à l'importance du groupe A3, composé des trois membres africains non permanents du Conseil de sécurité des Nations unies (Algérie, Sierra Leone et Mozambique), accompagné de la République coopérative de Guyana, représentant l'Amérique latine et les Caraïbes.

Ce groupe constitue une combinaison idéale de la coopération Sud-Sud,

qui a prouvé son efficacité dans la coopération avec le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, a-t-il dit, relevant qu'il est crucial de renforcer cet échange et cette coordination.

Le quatrième message souligne la nécessité de réformer le système multilatéral, avec pour objectif de trouver des solutions africaines aux problèmes africains, tout en renforçant la solidarité contre le terrorisme et l'extrémisme.

Il insiste aussi sur l'urgence de réformer le système multipartite, qui doit évoluer, car l'objectif du Conseil de sécurité de l'Union africaine est d'œuvrer à trouver des solutions africaines aux problèmes africains, a-t-il relevé.

Enfin, il a mis l'accent sur l'urgence de réformer le Conseil de sécurité des Nations unies pour prendre en compte les spécificités et les défis du continent africain.

APS

BÉJAÏA Préviation prometteuses pour la production oléicole

avec un peu plus de cinq millions d'oliviers et quatre cents huileries, industrielles et traditionnelles, la wilaya de Bejaïa a de tout temps été la première à l'échelle nationale en matière de production d'huile d'olive.

Avant le lancement de la campagne de la récolte, les services agricoles de la wilaya avaient tablé sur une production ne dépassant pas les douze millions de litres dans cette zone orientale mais ce sont les pluies de septembre passé qui ont incité ces mêmes services à revoir à la hausse ses chiffres avançant d'ores et déjà une production pouvant atteindre les treize millions compte tenu du rendement par quintal d'olive dépassant à des endroits les vingt-cinq voire les trente litres par quintal.

Au total quelques 8723 hectares sont tous dédiés à l'olivier et jusqu'à présent quelques 111000 quintaux d'olives dont 480 quintaux d'olives de table ont été récoltés dans cette partie de la wilaya de Bejaïa et le reste, soit 110456 quintaux d'olives à l'huile.

La DSA a également indiqué dans son communiqué que la



Treize millions de litres d'huile d'olive, telles sont les prévisions de la direction des services agricoles de la wilaya de Bejaïa, (DSA) et ce rien que pour la partie orientale dite Sahel, en attendant la fin de la récolte qui se poursuit dans la vallée de la Soummam considérée comme le principal bassin de toute la région.

trituration de 37189 quintaux effectués jusqu'à présent a donné 7132 litres représentant le chiffre de 19, 18 litres par quintal.

Des chiffres considérés comme «hautement appréciés» par la DSA comparativement aux précédents comme ceux de l'année dernière ou uniquement six litres

par quintal ont été enregistrés. La récolte qui bat son plein dans la région de la vallée de la Soummam, comme dans les localités de Sidi Aïch, Tazmalt, Sedouk, Akbou et Ighil Ali semble annoncer de rendements records en attendant la fin de ces opérations qui s'étalent généralement jusqu'à janvier.

Certains producteurs ont en effet, enregistré des pics atteignant les vingt-cinq litres par quintal et ce suite aux pluies du mois de septembre passé qui ont revigoré les oliviers après avoir souffert de périodes de sécheresse.

Une production qui aura des répercussions directes sur le prix du litre et sa disponibilité sur le marché.

Pour rappel, la wilaya de Bejaïa compte, à elle seule, quelque 400 huileries, traditionnelles et industrielles y compris. Un chiffre qui semble répondre largement aux besoins des agriculteurs sachant qu'à travers tout le territoire, on y comptabilise un peu plus de cinq millions d'oliviers dont une grande partie se trouve dans la vallée de la Soummam. Par ailleurs et concernant le volet exportation, Bejaïa s'est dotée depuis l'année passée d'un laboratoire d'analyses physico-chimiques, réalisé dans le cadre du programme PASA accordé par l'Union européenne aux filières arboricoles et dont le siège est situé dans la localité de Takeriet, dans la commune de Sidi Aïch.

Boubekeur Amrani

OULED DJELLAL

Manifestation sportive pour les personnes à besoins spécifiques à l'occasion du 3 décembre

La direction de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya d'Ouled Djellal a organisé dimanche en coordination avec la direction de la jeunesse et des sports une manifestation sportive pour les personnes à besoins spécifiques à l'occasion de leur journée internationale (3 décembre). Pareilles initiatives sportives contribuent à l'insertion sociale de cette catégorie de personnes qui ont droit à l'encouragement et au soutien pour faire valoir leurs capacités et leurs talents, a affirmé à l'APS le directeur de l'Action sociale et de la

solidarité, Rafik Bouzaher, en marge de cette activité organisée au complexe sportif de proximité de la commune de Sidi Khaled. Initiée pour la première fois dans la wilaya, cette manifestation ouverte aux garçons et aux filles a connu la participation de plus de 60 personnes des différents centres et classes spécialisés ainsi que des membres de clubs des associations du secteur dans les disciplines de football, athlétisme, tennis de table et jeu d'échecs, a précisé le même responsable. De son côté, le directeur de la jeunesse et des sports,

Abdelghani Naamane, a souligné que la manifestation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la convention passée entre les deux secteurs ainsi que dans la prise en charge et l'encouragement de la pratique sportive chez les personnes à besoins spécifiques.

Des prix d'encouragement et des attestations ont été attribués aux lauréats des premières places de chaque discipline ainsi qu'aux participants au terme des joutes.

APS

Raccordement de 90 foyers au réseau de gaz naturel à la commune de N'sigha

Pas moins de 90 foyers des deux localités d'Ouled Bousseka et Ouled R'ghis, situées, dans la commune de N'sigha (wilaya de Khenchela), ont été raccordés dimanche au réseau de distribution de gaz naturel.

Présidée par le wali de Khenchela, Salim Harizi, cette opération de raccordement s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune pour la wilaya de Khenchela, selon les explications techniques données par le directeur local de distribution de l'électricité et du gaz, Abdelkrim Bounoughaz.

A Ouled Bousseka, 65 foyers ont été raccordés à la faveur de la réalisation dans un délai de 12 mois d'un réseau de 23 km de canalisation pour une

enveloppe financière de 41 millions DA, a précisé le même cadre ajoutant que le raccordement des 25 autres foyers à Ouled R'ghis a nécessité un réseau de plus de 6 km installé pour un coût de 30 millions DA.

Les oppositions de certains citoyens liées à la nature juridique des terres traversées par le réseau ont été à l'origine du retard mis dans l'exécution des deux projets dans les délais initialement fixés, a précisé le même responsable.

Le wali a exhorté les cadres locaux du secteur de l'énergie et de la direction de distribution de l'électricité et du gaz à assurer un suivi quotidien des projets de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz, à sanctionner les entreprises retardataires et à résoudre les problèmes qui surviennent sur le ter-



rain en coordination avec les présidents des assemblées populaires communales (APC) pour mener à terme ces projets qui contribuent à améliorer la qualité de vie des populations des localités reculées et montagneuses.

APS

MOSTAGANEM

L'HÔPITAL «ERNESTO CHE GUEVARA» REPRENDRA SES ACTIVITÉS EN JANVIER PROCHAIN

L'hôpital «Ernesto Che Guevara» de Mostaganem reprendra ses activités en janvier prochain, révèle dimanche un communiqué des Services de la wilaya. Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, lors d'une récente visite d'inspection des travaux de réaménagement et de réhabilitation de l'ancien hôpital de Mostaganem «Ernesto Che Guevara», a annoncé que cet établissement, qui fait partie du centre hospitalo-universitaire (CHU) de Mostaganem, sera opérationnel à nouveau dès le 12 janvier prochain. Après avoir inspecté l'état d'avancement des travaux dans les différents services et pavillons médicaux, dont le taux a atteint 90 %, le responsable a salué la qualité des travaux réalisés, instruisant l'entreprise en charge de les achever, y compris les travaux d'aménagement d'un parking, afin de livrer le projet dans les délais impartis, selon la même source. L'ancien hôpital de Mostaganem a bénéficié d'un vaste programme de réhabilitation, avec une réévaluation financière destinée à améliorer la qualité des travaux et à moderniser ses services et pavillons médicaux, qui nécessitaient des réparations spécifiques, a-t-on précisé. Dans ce cadre, un budget global de 880 millions de dinars a été alloué à cette opération, a-t-on rappelé de même source.

TOURISME SAHARIEN

Ce produit phare de la destination Algérie

Notre pays a mis en place une politique ambitieuse pour relancer le tourisme, mettant en avant les principaux axes de la stratégie de développement du tourisme saharien.

Les diverses mesures avantageuses prises par les pouvoirs publics en faveur du tourisme saharien et les différentes facilitations accordées pour sa promotion ont carrément boosté ce produit touristique. De nombreux observateurs très au fait du secteur s'accordent à dire que le tourisme saharien est devenu le produit phare de la destination Algérie. Il faut reconnaître, en effet, que le désert algérien constitue le deuxième plus grand Sahara du monde, vu son immensité. Sa superficie avoisine les deux millions de mètres carrés. Il dispose d'un patrimoine naturel, culturel et historique très riche et varié. Ce Sahara dispose de 5 parcs culturels classés. Il s'agit du parc du Tassili dans la wilaya d'Ilizi, de l'Ahaggar à Tamanrasset, de la vallée du M'zab à Ghardaïa, le parc culturel de l'Atlas saharien dans le parc de Touat- Gourara-Tidikelt. D'où l'élaboration d'une véritable stratégie dont les principaux éléments visent l'amélioration des conditions d'hébergement et des services, la diversification et la promotion des activités touristiques et de la culture saharienne, la préservation du patrimoine biologique, ainsi que l'encouragement de la formation et du recrutement des habitants des régions du Sud et le renforcement de la coopération et du partenariat avec l'ensemble des professionnels nationaux et étrangers. Le développement du tourisme saharien est parmi les priorités du ministère de tutelle compte tenu des richesses et du patrimoine matériel et immatériel et de la nature féérique que ce secteur recèle. Ce qui fait des régions du Sud une destination de choix pour les touristes étrangers, de plus en plus nombreux ces dernières années. L'on doit souligner également les mécanismes prônés par le ministère du Tourisme pour accompagner



les opérateurs touristiques, traduisant la volonté des pouvoirs publics de relancer le tourisme dans le Sud, notamment à travers l'établissement du visa d'entrée directement au niveau des aéroports et des postes frontaliers terrestres.

«L'ALGÉRIE EST UN PAYS TRÈS SÉCURISÉ»

Le Sahara algérien a enregistré, durant l'année en cours, une affluente notable avec plus de 16.000 touristes étrangers, selon le ministère. Cette augmentation significative résulte notamment des initiatives gouvernementales visant à simplifier l'accès à cette région emblématique. L'introduction du visa délivré à l'arrivée, spécifiquement pour les visiteurs du Sud algérien, a joué un rôle déterminant en facilitant les formalités d'entrée et en stimulant l'intérêt international pour le Sahara. Un autre paramètre et non des moindres a contribué sensiblement à la hausse du nombre des touristes étrangers : l'amélioration significative des conditions de sécurité dans tout le Grand-Sud algérien. En effet, ces visiteurs arrivent en masse dans ces 24 wilayas touristiques du Sud pour cette saison du tourisme saharien car ils savent pertinemment que tous les aspects liés à leur séjour sont pris en charge de manière idoine par les organisateurs de ces circuits. «L'Algérie est un pays très sécurisé», soutiennent mor-

dicus les centaines d'hôtes du Sud algérien. Touristes locaux et étrangers ont vraiment adopté ce produit touristique saharien qui devient de plus en plus l'un des piliers du tourisme algérien. Mieux, les services au ministère de tutelle travaillent avec différents secteurs pour mettre en place un visa électronique (e-Visa) et augmenter le nombre de vols en provenance des capitales européennes, en plus d'accroître le nombre d'établissements d'hébergement touristique, pour améliorer l'accueil des touristes internationaux souhaitant visiter le désert algérien. Ce dispositif vise à faire de l'Algérie une destination prisée pour le tourisme saharien, un segment qui représente un potentiel économique fort pour le pays et une opportunité de rayonnement international. Parallèlement à cela, le lancement par Air Algérie d'une liaison aérienne hebdomadaire entre Paris et Djanet a considérablement amélioré la connectivité, rendant le Sahara plus accessible aux voyageurs européens.

NETTE HAUSSE DU NOMBRE DES TOURISTES ÉTRANGERS

Les premières dessertes aériennes directes entre les aéroports Charles-De-Gaulle (Paris-France) et Cheikh Amoud

Badreddine K.

LA SAISON S'ANNONCE SOUS DE BONS AUSPICES

La saison du tourisme saharien, ouverte il y a plus d'un mois et qui se poursuivra jusqu'à fin avril 2024, s'annonce prometteuse avec la diversité des programmes dévoilés par les opérateurs du secteur, qui proposent de nouveaux circuits uniques en leur genre. Les opérateurs du secteur ont prévu pour la saison touristique saharienne de l'année en cours, «une diversité de programmes mettant en avant les atouts du tourisme saharien grâce à de nouveaux circuits dans les wilayas du Sud à travers les routes des oasis, les Ksour et les zones humides, qui suscitent l'intérêt de nombreux touristes», a révélé le directeur du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Ghardaïa, Saïd Meriah, en marge de la 22^e édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV) organisée du 28 septembre au 1^{er} octobre dernier. Il a indiqué que ces nouveaux circuits permettront aux touristes, notamment étrangers, de découvrir la beauté naturelle et le riche patrimoine historique et urbain de ces régions au cachet unique, à l'image des ksour à Ghardaïa, El Oued, Adrar, Timimoun, Béchar, Taghit, Béni Abbès, El Bayadh, El Méghaïer, Djanet et Tamanrasset. Le responsable a insisté sur la prise en charge de ces circuits à travers le renforcement et la diversification des moyens de transport et des structures d'hébergement et l'amélioration de la formation, notamment au profit des guides touristiques. Il est jugé également impératif d'enrichir ce nouveau produit en mettant en avant l'importance du développement des méthodes de promotion, de publicité et de marketing, d'autant que les Ksour et les oasis témoignent du génie de l'architecture saharienne. Ces nombreux atouts touristiques des différentes wilayas sahariennes, notamment leurs sites archéologiques, leurs monuments architecturaux et leurs sites naturels très prisés par les touristes étrangers, doivent être valorisés en consentant davantage d'efforts pour renforcer les structures d'accueil à proximité des circuits touristiques.

B. K.

DES ACTIONS À DÉVELOPPER

Les spécialistes de ce produit touristique jugent indispensable l'organisation d'événements qui permettent de promouvoir les destinations touristiques nationales pour placer l'Algérie dans la carte touristique internationale et partant renforcer sa position. L'objectif est de faire connaître aussi les atouts touristiques des régions sud en offrant aux opérateurs touristiques l'opportunité d'échanger les vues, les expertises et de faire la promotion des offres et produits touristiques, en plus de la conclusion d'accords de partenariat avec tous les participants. Il y a lieu de développer, en outre, le tourisme saharien, notamment dans le domaine de l'investissement avec la recherche de la capacité d'optimiser la qualité, d'améliorer les services et de diversifier la production touristique pour attirer les touristes étrangers et locaux. Le ministère doit veiller, en collaboration avec les secteurs concernés, au renforcement des dessertes avec les différentes capitales européennes à destination d'Algérie, outre l'augmentation du nombre des structures d'hébergement de qualité et aux standards internationaux. Des circuits touristiques thématiques, tels que le tourisme d'aventure, le tourisme culturel et le tourisme de bien-être, en lien avec la nature sauvage du désert doivent être également développés. Les opérateurs en activité pour ce produit touristique appellent, en outre, à la formation des guides touristiques qui activent dans ces circuits.

B. K.

BRAHIM AFLAH HADJ-NACER, MANAGER GÉNÉRAL DE ZYRIAB VOYAGES «L'AVENIR DU TOURISME SAHARIEN EST PROMETTEUR»

Dans cet entretien, cet opérateur soutient mordicus que l'Algérie demeure un pays sécurisé, sûr et serein. Pour lui, le tourisme saharien a nettement évolué et s'est développé davantage à la faveur des mesures avantageuses prises par les pouvoirs publics.

En tant qu'acteur sur ce marché, comment avez-vous vécu l'évolution du tourisme saharien ces dernières années ?

Le tourisme saharien a nettement évolué au point de devenir entièrement démocratisé. Notre Sahara est tellement vaste que nous disposons de plusieurs tourisms à la fois.

Le tourisme de masse ne peut être réalisé que dans des circuits comme les oasis, la Saoura, car c'est un produit qui nécessite la présence de structures hôtelières. En revanche, le Grand-Sud, notamment Djanet, Tamanrasset, Taghit, les micro-paysages sont à conserver et à préserver.

C'est malheureux de voir des endroits et des sites féériques, très sensibles à Taghit ou Timimoun qui recevaient des milliers de visiteurs à l'occasion des fêtes, abandonnés dans un état d'insalubrité généralisée. Ce phénomène doit interpellé les pouvoirs publics pour qu'ils interviennent et protègent ces sites historiques.



D'aucuns parmi les observateurs très au fait de ce secteur avouent que les pouvoirs publics ont consenti des efforts considérables pour promouvoir le tourisme saharien en Algérie. Seriez-vous de cet avis et quelles sont les mesures les plus importantes prises par l'Etat en faveur du développement de ce créneau d'activité ?

Il est évident que les pouvoirs publics ont consenti beaucoup d'efforts, notamment en matière de délivrance de visas qui est facilitée désormais. En termes d'escorte des convois aussi, l'on ressent une amélioration, mais beaucoup reste à faire. Nous espérons un assouplissement des conditions d'escorte,

car ce n'est pas évident d'attendre plus de deux heures pour le changement d'escorte lors du passage d'une wilaya à une autre. Cela n'est pas de nature à favoriser le développement du tourisme saharien en Algérie.

Je dois préciser, toutefois, que le tourisme saharien a ses propres clients, ses propres fans et les visiteurs locaux ne sont pas nombreux. Nous souhaitons également que soit établi rapidement le visa électronique pour faciliter la tâche aux agences de voyage, au consulat.

Aujourd'hui, peut-on affirmer que les conditions notamment sécuritaires et organisationnelles

Entretien réalisé par Badreddine K.

sont réunies pour attirer les touristes nationaux et étrangers dans ces régions féériques du sud du pays ?

Moi, je me refuse de parler de conditions sécuritaires. L'Algérie, qu'on le veuille ou non, est un pays sûr et serein. C'est même l'un des pays les plus sécurisés au monde. Mieux, nous sommes considérés, comme l'un des pays les plus hospitaliers par la population, les jeunes et les enfants. En ce qui concerne les conditions d'accueil et de confort, l'Algérie fait partie des rares pays qui déploient des efforts énormes. Chaque jour, l'on assiste à l'inauguration d'un hôtel, d'une auberge... Et la qualité de service s'améliore davantage. Il reste probablement deux points noirs : le transport touristique où l'Etat est appelé à aider les opérateurs à développer ce créneau et la formation des guides, des accompagnateurs.

Comment entrevoyez-vous l'avenir du tourisme saharien en Algérie ?

L'avenir du tourisme saharien et du tourisme culturel ne peut être que prometteur. L'Algérie peut passer facilement en tête des pays africains en termes de réceptivité de tourisme si elle arrive à développer ces deux secteurs. Nous pourrions recevoir 4 à 5 charters quotidiennement en provenance de plusieurs régions du monde. Pour cela, il faut un gros travail de marketing, chose qui fait défaut actuellement en Algérie.

B. K.

La Saoura allie entre richesses naturelles et accueil chaleureux

Considérée comme une destination privilégiée par les touristes nationaux et étrangers, la région de la Saoura a, ces dernières années, mis à profit ce statut pour favoriser un développement économique et social durable en s'appuyant sur le secteur touristique, créateur de richesse et pourvoyeur d'emploi. Le succès de la destination Saoura est corroboré par les milliers de touristes nationaux qui ont séjourné dans la région, depuis le début de la saison du tourisme saharien, coïncidant notamment avec les vacances scolaires et les fêtes de fin

d'année. «Les potentialités touristiques naturelles de la Saoura ainsi que la générosité de sa population sont à l'origine du succès touristique et de l'engouement des touristes pour cette destination», affirme Mohamed Nador, l'un des doyens des guides touristiques à Taghit.

DE NOUVELLES STRUCTURES HÔTELIÈRES

«Le renforcement des capacités d'accueil à Taghit a contribué à la promotion de la destination Saoura, tout au long de la saison du tourisme saharien», ont

affirmé les autorités locales. Il s'agit, entre autres, d'un nouvel hôtel de 122 chambres totalisant 244 lits, implanté dans la localité de Zaouia El-Fougania, fruit d'un investissement privé de plus de 300 millions de DA, venu en renfort à l'hôtel Saoura, qui fait partie du groupe hôtelier public El-Djazaïr. L'on dénombre aussi d'autres établissements d'hébergement privés répondant aux standards nationaux en matière hôtelière et la soixantaine d'opérateurs touristiques relevant de la formule touristique «Tourisme chez l'habitant», qui

figure parmi les activités touristiques rentables. Depuis le début de la saison du tourisme saharien, qui s'étale du mois d'octobre à avril, il a été enregistré le séjour des touristes nationaux ainsi que d'autres étrangers de différentes nationalités. Ces touristes se sont déclarés satisfaits de leur séjour dans la Saoura et des prestations fournies par l'ONAT au niveau de ses structures d'accueil, à savoir les villages touristiques de Taghit (Béchar) et Touzdit (Beni-Abbès), estime Benamar.

B. K.

Des fonds koweïtiens pour financer le développement en Mauritanie

Entrée dans une phase cruciale de redynamisation de son économie, la Mauritanie multiplie les partenariats bilatéraux, autant qu'avec les institutions internationales, pour le financement des projets de développement, notamment dans le domaine des infrastructures.

Après la Banque mondiale et la BAD (Banque africaine de développement), avec qui des accords de coopération ont été conclus récemment, c'est le Fonds arabe pour le développement économique et social (Fades) du Koweït qui a mené la semaine précédente une mission à Nouakchott, à l'occasion de laquelle les opportunités de partenariat bilatéral ont été examinées. Selon un communiqué rendu public par la présidence mauritanienne, la délégation de l'institution du Golfe, conduite par le président de son conseil d'administration, Badr Mohamed Al Saâd, a eu à ouvrir des discussions avec le Premier ministre mauritanien, Mokhtar Ould Diay, et le ministre de l'Economie et des Finances, Sid Ahmed Ould Bouh, sur «les perspectives futures d'une coopération fructueuse et constructive entre la

Mauritanie et cette institution de premier plan (Fades, ndlr)», ce qui s'inscrit dans la continuité des relations entre les deux parties, qui, selon la présidence mauritanienne, «ont joué un rôle déterminant dans l'impulsion du développement que connaît actuellement le pays à travers le volume important des investissements réalisés durant toute cette période».

Accompagnant le gouvernement mauritanien dans le développement de plusieurs secteurs stratégiques dans le pays, le Fades, selon le même communiqué, manifeste un intérêt particulier pour toutes les initiatives servant «le développement économique et social du pays et l'amélioration des conditions de vie de sa population à travers le financement des grands projets économiques et la mise en place des bases d'un développement économique durable, notamment ceux liés aux secteurs vitaux».



PLUS DE 180 MILLIONS USD DE PRÊTS

Dans cette optique, lors des entretiens qu'ils ont eus avec la délégation de l'institution koweïtienne spécialisée dans le financement du développement, le Premier ministre mauritanien et son ministre de l'Economie ont exprimé leur souhait de voir le Fades «contribuer au financement de certains projets de développement et projets stratégiques dans les secteurs de l'énergie, de l'hydraulique, de l'assainissement, de l'équipement, des transports, de l'agriculture et des mines afin d'accompagner le programme du gouvernement visant à développer une solution radicale et définitive à l'accès aux services de base à travers des infrastructures solides et durables, notamment dans les domaines de l'eau, de l'électricité, des routes et de la sécurité alimentaire».

Comme signe de sa disponibilité à accompagner le pays maghrébin dans la réalisation de son programme de développement, le Fades, de son côté, a confirmé à cette occasion, par la voix du président de son conseil d'administration, sa «participation active à la table ronde que la Mauritanie organisera prochainement sur le renforcement de l'appui de nos partenaires au développement, et a confirmé son appui au secteur privé mauritanien à travers des financements et des garanties, ainsi qu'en contribuant au financement de projets d'investissement à mettre en œuvre par le secteur privé», ajoute le communiqué.

Par ailleurs, il y a lieu de noter que ces dernières années, le Fades a engagé plus de 180 millions de dollars sous forme de financements pour appuyer des projets de développement dans divers secteurs en Mauritanie.

Ainsi, au mois de mai dernier, la Mauritanie et le Fades ont conclu un accord de prêt à taux réduit destiné à financer le projet de développement des oasis, au titre duquel, Nouakchott a obtenu un prêt de 10 millions de dollars. «Ce prêt permet de contribuer à la préservation et au développement des oasis mauritaniennes existantes et à la création de nouvelles» grâce à un rationnement de l'utilisation des eaux de surface et souterraines, avait indiqué le ministère de l'Economie lors de la signature de l'accord.

Auparavant l'institution financière koweïtienne s'est engagée dans les infrastructures routières en Mauritanie, à travers un prêt de plus de 170 millions de dollars destiné au financement d'une partie de la route Tidjikja-Kiffa-Sélibaby jusqu'aux frontières avec le Mali.

Ahmed A.

LE MINISTÈRE TUNISIEN DES TRANSPORTS MET EN VENTE DES AVIONS HORS SERVICE

Le ministre tunisien des Transports, Rachid Amri, a appelé, samedi dernier, à accélérer le processus de mise en place d'un plan devant encadrer la cession des avions hors service, et ce, en partenariat avec un cabinet de conseil spécialisés dans le domaine aéronautique. Lors d'une visite qu'il avait effectuée, samedi dernier, à l'aéroport international de Tunis-Carthage, en compagnie de la responsable de la gestion au niveau de la compagnie Tunisair, Halima Khouaja, le ministre tunisien a souligné que le cabinet devra préparer le cadre de référence et suivre le processus de cession conformément aux procédures en vigueur, a rapporté l'agence TAP (Tunis Afrique Presse).

En outre, selon un communiqué rendu public par le ministère des Transports dimanche dernier, le membre du gouvernement tunisien a également appelé à mettre en place «un plan d'action pour se débarrasser des équipements inutilisés au niveau de l'aéroport de Tunis-Carthage, comme dans les autres institutions sous tutelle».

Au cours de cette visite, le ministre a relevé certaines problématiques susceptibles d'affecter la sécurité de l'aéroport et a insisté sur la nécessité de «trouver des solutions adéquates et immédiates pour le protéger de l'extension résidentielle et urbaine illégale avoisinant sa clôture», comme il a mis l'accent sur l'importance de trouver des solutions pratiques pour avoir des espaces d'accueil respectables à l'intérieur de l'aéroport.

Tunisie : Nouveau programme d'appui à l'exportation d'huile d'olive

Le Conseil tunisien de l'huile d'olive conditionnée a procédé, vendredi dernier, à l'approbation d'un nouveau programme promotionnel et marketing de l'huile d'olive conditionnée d'intérêt général pour l'année 2025.

Selon un communiqué rendu public par le ministère tunisien de l'Industrie, ce nouveau programme, qui a été adopté à l'issue d'une réunion qui a regroupé la ministre tunisienne de l'Industrie, des Mines et de l'Energie, Fatma Thabet, avec des représentants de l'administration, des structures d'appui et des organisations professionnelles regroupant les opérateurs intervenant dans la filière oléicole, vise comme objectif le renforcement du «positionnement de l'huile d'olive conditionnée tunisienne sur les marchés étrangers prometteurs», à «promouvoir le produit d'origine tunisienne et à diversifier les destinations d'exportation vers de nouveaux marchés porteurs tels que la Chine et le Royaume-Uni, tout en valorisant davantage ce produit».

La réunion de vendredi dernier a été également une occasion pour les différentes parties

d'aborder les derniers préparatifs pour la saison d'exportation d'huile d'olive conditionnée 2024-2025 et le soutien aux entreprises exportatrices, notamment par l'approbation des programmes promotionnels et publicitaires de leurs produits à destination de marchés diversifiés, tels que le Canada, les Etats-Unis, l'Europe et les pays du Golfe, selon le même communiqué. En outre, il y a lieu de noter que les exportations tunisiennes d'huile d'olive conditionnée ont enregistré une forte croissance de 118% à la fin octobre dernier, en atteignant en valeur 735 millions de dinars tunisiens (près de 235 millions de dollars), tandis que la part des exportations d'huile d'olive conditionnée dans les exportations globales du pays de ce produit est passée de 9,6% à 14,8% durant la même période.

Par ailleurs, dans le cadre du programme mis en œuvre par le gouvernement tunisien pour soutenir les acteurs de la filière, quatre petites entreprises ont bénéficié pour la première fois des aides du fonds dédié à cette activité, a indiqué le ministère de l'Industrie dans son communiqué.

Rebond du marché pétrolier grâce à la relance chinoise

Les prix ont progressé de 1%, d'environ 84 cents, soit 1,17%, à 72,68 dollars le baril à 12h03 GMT, tandis que le pétrole brut américain West Texas Intermediate était à 68,79 dollars le baril, en hausse de 79 cents, soit 1,16%. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en janvier, gagnait 1,15%, à 68,78 dollars, selon les médias spécialisés.

Dans l'attente de la réunion de l'OPEP+, prévue pour le 5 décembre, les indicateurs de l'économie chinoise et la montée de tensions au Moyen-Orient, où l'entité sioniste a violé l'accord de cessez-le-feu avec le Liban, sont à l'origine de cette nouvelle progression des prix. En effet, la production industrielle chinoise a enregistré sa deuxième hausse mensuelle consécutive, la plus rapide en cinq mois.

«Les données économiques meilleures que prévu en provenance de Chine soutiennent les prix du brut, car jusqu'à présent, les prix du pétrole souffraient des inquiétudes concernant la demande chinoise», a déclaré Giovanni Staunovo, analyste chez UBS, cité par Reuters. Pour Helge André Martinsen et Tobias Ingebriksen, analystes chez DNB, les performances de l'économie chinoise sont un «signe timide de reprise économique



Les cours du pétrole ont connu, hier, un rebond, encouragés par les perspectives de relance de l'économie chinoise et le développement des événements au Moyen-Orient.

après l'annonce d'une série de mesures de relance à la fin du mois de septembre» dans ce pays d'Asie, qui constitue, avec son rival indien, le plus grand importateur d'or noir, a rapporté l'AFP.

Pour rappel, les deux indices de référence du pétrole brut ont chuté de plus de 3 %, la semaine dernière, à cause d'une offre abondante due

à l'augmentation des stocks américains, entre autres, et des prévisions d'excédents pour 2025.

Mais tous les regards restent braqués sur ce que décideront les membres de l'OPEP+ qui pourraient réduire davantage leur production totale dès janvier 2025 pour stabiliser le marché que les incertitudes économiques et les tensions géopolitiques ont beaucoup perturbé ces huit dernières années, mettant à mal la trésorerie de certains pays producteurs qui dépendent quasiment des revenus pétroliers. L'évolution du marché dépendra aussi de ce que décidera le président américain, Donald Trump, qui prendra ses fonctions en janvier prochain. Le Républicain, fervent défen-

seur des énergies fossiles, a annoncé qu'il mettrait en place une politique accommodante pour les producteurs de pétrole, mais les effets du second mandat de Donald Trump sur l'or noir restent difficiles à lire à cause des «changements potentiellement profonds sur la scène géopolitique», affirme Tamas Varga, analyste chez PVM, cité par l'AFP.

A noter que les prix ont connu des tendances négatives ces dernières semaines, suscitant moult inquiétudes chez les plus grands producteurs d'or noir qui n'ont pas écarté de procéder à de nouvelles coupes volontaires, dans le cadre de la Déclaration de coopération, en vigueur depuis 2017.

Lyès M./Agences

Le géant chinois CNOOC a lancé six projets en mer de Chine méridionale en 2024

Le géant chinois des hydrocarbures CNOOC a commencé la production du projet de développement du champ pétrolier Huizhou 26-6 dans le bassin de l'embouchure de la rivière des Perles, le sixième démarrage de la société en mer de Chine méridionale en 2024. Le projet pétrolier et gazier, «premier projet de développement de réservoirs en profondeur en mer de Chine méridionale» de CNOOC, devrait atteindre une production maximale d'environ 20.600 barils équivalent pétrole par jour (boed) en 2027, selon un communiqué de la société. Le projet, qui a une profondeur d'eau moyenne d'environ 110 m (360,89 pieds), produit principalement du pétrole brut léger et du gaz naturel, selon CNOOC Ltd.

Le propriétaire unique prévoit de mettre en service 19 puits, dont 17 pour la production de gaz et 2 pour la production de pétrole. «Les principales installations de production comprennent une nouvelle plate-forme de production de forage intelligente, ainsi que l'unité flottante de production, de stockage et

de déchargement Nan Hai Fen Jin modifiée de manière adaptative», a déclaré CNOOC Ltd.

«La société a adopté activement les technologies de pointe», a-t-il ajouté. «La première plate-forme de production de forage offshore intelligente en Chine a été construite pour ce projet afin de réaliser un développement efficace des ressources pétrolières et gazières offshore.» CNOOC Ltd. a réalisé près d'une douzaine de start-up en amont cette année, principalement dans la mer de Chine méridionale. Avant Huizhou 26-6, elle a mis en ligne le projet de développement secondaire du champ pétrolier Liuhua 11-1/4-1, le projet de développement de gaz naturel de phase II Shenhai-1, le projet de développement des champs pétroliers Wushi 17-2, le projet de développement des champs pétroliers Wushi 23-5 et le projet de développement du bloc Xijiang 30-1 du champ pétrolier Xijiang 30-2. Outre les six projets en mer de Chine méridionale, trois autres ont été lancés dans la région de Bohai, sur la mer Jaune. Les nouveaux actifs

de production sont le projet de développement du champ pétrolier Bozhong 19-2, le projet de développement du site de puits du bloc 5 du champ gazier Bozhong 19-6 et le projet d'aménagement et de développement secondaire du champ pétrolier Suizhong 36-1/Luda 5-2. Au milieu de la vague de start-up, la production nationale de CNOOC Ltd. au cours des neuf premiers mois a augmenté de 6,6% sur un an pour atteindre 369,2 millions de bep (MMbep), tirée par Bozhong 19-6 et Enping 20-4, selon le rapport trimestriel de la société publié le 28 octobre. À l'étranger, CNOOC Ltd. a débloqué de nouvelles productions au Brésil et au Canada cette année.

La production à l'étranger de CNOOC Ltd. au cours des trois premiers trimestres de 2024 a augmenté de 12,2 % sur un an pour atteindre 172,9 MMbep, tirée par le champ pétrolier de Payara dans le bloc Stabroek en Guyane. La production totale a augmenté de 8,5% pour atteindre 542,1 Mboe, établissant un record pour l'entreprise pour la période janvier-septembre.

LA CONSOMMATION D'ESSENCE EN INDE EN HAUSSE DE 9% EN NOVEMBRE

Les ventes d'essence en Inde ont atteint 3,42 millions de tonnes métriques en novembre, soit une augmentation de 9,2 % sur l'année, a rapporté l'Economic Times, notant que la demande de diesel a également augmenté, les ventes de novembre ajoutant 8,4 % sur l'année à 8,158 millions de tonnes.

La demande de carburant d'aviation a également augmenté le mois dernier, preuve supplémentaire de la demande croissante de l'Inde en énergie dans toutes les catégories de carburant et de la trajectoire de croissance de son économie, mise en évidence par l'augmentation de la demande de carburant diesel.

L'Inde est le troisième plus grand importateur mondial de pétrole brut, avec plus de 80% de sa demande couverte par du pétrole étranger. Le pays est donc très sensible aux prix et ouvert aux possibilités de diversification de son approvisionnement, à partir de sources nationales et étrangères. Les ressources nationales pourraient être très prometteuses, avec jusqu'à 22 milliards de barils dans des régions jusqu'ici inexploitées du bassin sédimentaire du sous-continent. Pour exploiter ces réserves, l'Inde aurait besoin de l'aide des grandes compagnies pétrolières. En attendant que ces réserves soient confirmées, l'Inde reste dépendante des importations et des politiques de production de l'OPEP.

Le mois dernier, le ministre indien du Pétrole a appelé le cartel et les autres producteurs à se réunir et à discuter des moyens de stabiliser le prix du brut. L'Inde et les autres grands consommateurs ont besoin de prévisibilité et de stabilité des prix du pétrole, a déclaré Hardeep Singh Puri à Reuters le mois dernier en marge de la conférence sur l'énergie Adipee à Abu Dhabi.

«En tant que professionnel, j'espère que tous les acteurs de ce jeu verront une raison pour laquelle... les producteurs et les consommateurs peuvent s'asseoir ensemble et discuter de ce qu'est un prix réaliste, car ce n'est pas comme si une partie de la production était supprimée», a déclaré Puri.

La demande de gaz naturel en Inde est également sur une trajectoire de croissance. Les projections prévoient une croissance multipliée par deux d'ici à 2040 et par trois d'ici à 2050, malgré une augmentation parallèle de la capacité éolienne et solaire pour la production d'électricité, comme le prévoit le gouvernement.

R. E.

L'UNRWA suspend la livraison d'une partie de son aide humanitaire à Ghaza

Des centaines de milliers de déplacés palestiniens ne pourront plus bénéficier de l'aide humanitaire dans une partie de la bande de Ghaza, après la décision de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) de suspendre ses livraisons via le point de passage Karam Abou Salem.

Cette mauvaise nouvelle a été annoncée par le commissaire général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, qui a expliqué cette décision par le fait que les routes ne sont plus sécurisées à cause de la poursuite des bombardements de l'entité sioniste pour le 14e mois consécutif, sous le regard passif des grandes puissances qui soutiennent cette guerre génocidaire. «Nous suspendons la livraison de l'aide via Karam Abou Salem, le principal point de passage de l'aide humanitaire vers Ghaza», a écrit Lazzarini dans un message sur les réseaux sociaux, précisant que «la route qui permet de sortir de ce passage n'est plus sûre depuis des mois». Selon le patron de l'UNRWA, qui n'a pas cessé de tirer la sonnette d'alarme sur le drame humanitaire à Ghaza,



«cette décision difficile intervient à un moment où la faim s'aggrave rapidement. L'acheminement de l'aide humanitaire ne doit jamais être dangereux ni se transformer en calvaire».

En outre, Lazzarini a déploré le fait que «l'opération humanitaire à Ghaza est devenue impossible en raison du siège en cours, des obstacles de la part des autorités de l'occupation sionistes, du manque de sécurité sur les voies d'aide...» «Tous ces événements ont conduit à une rupture de l'ordre public. La responsabilité de la protection des travailleurs humanitaires et des fournitures incombe à la puissance occupante (entité sioniste)», a souligné le chef de l'UNRWA.

«J'appelle une fois de plus à un cessez-le-feu à Ghaza qui garantirait également l'acheminement d'une aide sûre et ininterrompue aux personnes dans le besoin», a-t-il conclu dans son message. Pour rappel, le nord de la bande de Ghaza est complètement isolé

du reste de l'enclave, en raison de l'embargo imposé par l'entité sioniste qui bombarde depuis deux mois cette zone, tuant plus d'un millier de civils et blessant des centaines d'autres, alors que de dizaines de milliers ont été déplacés.

APPEL AU RESPECT DE LA DÉCISION DE LA CPI

Sur le plan diplomatique, les appels se multiplient en soutien à l'application de la décision de la Cour pénale internationale qui a émis des mandats d'arrêt contre les responsables sionistes, accusés

de «crimes de guerre» et de «crimes contre l'humanité». L'organisation de défense des droits humains Human Rights Watch a exhorté, hier, les pays membres de la Cour pénale internationale (CPI), réunis à La Haye, à «s'engager à remplir leur obligation d'exécuter les mandats d'arrêt émis par la Cour, quelle que soit la personne ciblée».

«Les pays membres de la CPI devraient s'engager, lors de leur réunion annuelle, à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir que le travail crucial de la Cour

en faveur de la justice puisse se poursuivre sans entrave», a déclaré la directrice du programme Justice internationale à Human Rights Watch, Liz Evenson, citée dans un communiqué.

Selon cette responsable, les mandats d'arrêt émis par la CPI «envoient un message crucial : personne n'est au-dessus de la loi». L'ONG a estimé, en effet, que les pays membres de la CPI «devraient soutenir la Cour face aux efforts visant à saper son mandat mondial», reconnaissant que «la Cour est soumise à une pression extrême» depuis que ses juges ont émis ces mandats d'arrêt contre de hauts dirigeants sionistes dans le cadre de l'enquête de la CPI sur la situation en Palestine.

«La Cour subit une pression extrême depuis le 21 novembre, quand les juges de la CPI chargés de l'enquête sur la Palestine ont émis des mandats d'arrêt contre Benjamin Netanyahu et Yoav Gallant», a ajouté l'ONG, regrettant, à ce titre, que «certains législateurs américains aient réitéré leurs menaces d'imposer des sanctions aux responsables de la CPI et aux individus qui coopèrent avec la Cour».

Sophia Raïs/Agences

ZITOUNI BOYCOTTE L'INTERVENTION DE LA DÉLÉGATION SIONISTE AU SOMMET DU PARTENARIAT À NEW DELHI

Lors de l'ouverture, hier, du Sommet du partenariat à New Delhi, le ministre algérien du Commerce, Tayeb Zitouni, a pris une position ferme en quittant la salle dès l'arrivée du « ministre de l'Économie » de l'entité sioniste. Ce geste visait à réaffirmer l'engagement constant de l'Algérie envers la cause palestinienne et son rejet catégorique de toute normalisation avec l'entité sioniste. Le ministre a souligné que « l'entité sioniste continuait de commettre des exactions contre le peuple palestinien, sans défense ».

M Zitouni a également été rejoint par l'ambassadeur de la Ligue arabe auprès de l'Inde, qui a éga-

lement boycotté l'intervention du ministre sioniste. Ce geste symbolique s'inscrit dans le cadre des principes inébranlables de l'Algérie en soutien à la Palestine. Dans son allocution, Zitouni a rappelé « la responsabilité de la communauté internationale de mettre fin aux souffrances du peuple palestinien et libanais, victimes d'une guerre génocidaire sans précédent », affirmant que « le développement économique mondial ne pourrait se réaliser sans une paix juste et durable », tout en appelant à la solidarité pour garantir un avenir meilleur pour les peuples du Moyen-Orient.

F. B.

SITUATION AU LIBAN

LE PRÉSIDENT DU PARLEMENT DÉNONCE LA «VIOLATION FLAGRANTE» SIONISTE DU Cessez-le-feu

Le président du Parlement libanais, Nabih Berri, a dénoncé, hier, la «violation flagrante» du cessez-le-feu par l'entité sioniste, après que des frappes sionistes ont visé un poste de l'armée et un village frontalier. Dans un communiqué, Berri, qui a joué un rôle de premier plan dans les négociations ayant conduit à la trêve, a affirmé que l'entité sioniste avait violé à «au moins 54 reprises» l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur le 27 novembre. Il a appelé le comité chargé de superviser la trêve «à entamer urgemment son action et contraindre» l'entité sioniste à «arrêter ses violations

et à se retirer» du territoire libanais. Plusieurs frappes sionistes ont visé le Liban depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. Hier, un drone sioniste a visé un poste de l'armée libanaise dans le Hermel, une région de la plaine de la Békaa dans l'est du Liban, faisant un blessé parmi les militaires, selon l'armée. Un homme est, par ailleurs, tombé en martyr suite à une frappe de drone sioniste sur le village de Marjeyoun, dans le sud du Liban, a rapporté le ministère libanais de la Santé. L'Agence nationale d'information (Ani, officielle) a précisé que l'homme circulait à moto.

PLUS DE 15.000 BÂTIMENTS ENDOMMAGÉS OU DÉTRUITS EN UNE ANNÉE D'AGRESSION SIONISTE

Plus de 15.000 bâtiments ont été endommagés ou détruits dans le sud du Liban au cours des agressions sionistes en une année contre le pays, a rapporté le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) des Nations unies au Liban. «Au total, 15.633 bâtiments ont été partiellement ou totalement détruits (6,6% du nombre de bâtiments d'avant les agressions)», a indiqué le BCAH, cité par des médias. Parallèlement, des chercheurs du Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), qui ont examiné des

images satellite de sept districts des provinces de Nabatieh et du Sud-Liban, ont indiqué que les agressions avaient généré plus de huit millions de tonnes de décombres.

Jeudi, le Premier ministre libanais Najib Mikati avait appelé à faire pression sur l'entité sioniste pour l'arrêt de ses violations de l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur mercredi matin en vue de mettre fin à l'agression sioniste contre le Liban, lancée le 8 octobre 2023, et qui a fait plus de 3.961 martyrs et plus de 16.520 blessés, selon un dernier bilan des autorités libanaises de la santé.

Les Etats pollueurs dans le viseur de la Cour internationale de justice

Les audiences, qui se dérouleront jusqu'au 13 décembre, sont donc un moment clé dans l'histoire du droit international climatique. L'issue pourrait marquer un tournant pour la diplomatie mondiale et les futures actions judiciaires en matière de changement climatique. La CIJ rendra son verdict en 2025.



La Cour internationale de justice (CIJ), la plus haute instance judiciaire des Nations unies, vient d'ouvrir ses audiences historiques sur la question de l'obligation légale des États de lutter contre le changement climatique. Cet avis consultatif, bien qu'il ne soit pas contraignant, pourrait avoir des répercussions majeures sur les actions internationales en matière de climat et servir de référence juridique dans de nombreux litiges à travers le monde. L'enjeu est immense : il pourrait redéfinir la responsabilité des grandes puissances face à un phénomène global, le réchauffement climatique, dont les effets dévastateurs se font déjà sentir dans les régions les plus vulnérables de la planète.

L'initiative de saisir la CIJ a été lancée par des petits Etats insulaires en développement, dont le Vanuatu, un archipel du Pacifique Sud particulièrement exposé aux effets du changement climatique.

Ces pays, qui subissent déjà de manière disproportionnée les ravages des phénomènes météorologiques extrêmes et de la montée du niveau de la mer, espèrent que la Cour émettra des conclusions juridiquement contraignantes en matière de responsabilité climatique, notamment en ce qui concerne

les grandes nations émettrices de gaz à effet de serre. Les audiences se déroulent dans un contexte tendu, à peine une semaine après le sommet COP29, où un accord a été jugé largement insuffisant par de nombreuses nations en développement.

Cet accord prévoit 300 milliards de dollars par an pour aider les pays les plus pauvres à faire face aux effets du changement climatique d'ici à 2035, mais il est perçu comme bien trop faible par des leaders comme Ralph Regenvanu, envoyé spécial du Vanuatu pour le changement climatique.

Lors d'une interview, Regenvanu a déclaré que les petits États insulaires étaient fatigués de l'inefficacité des négociations internationales, espérant que «la CIJ pourra fournir une nouvelle voie pour briser l'inertie que nous rencontrons lorsque nous essayons de parler de justice climatique».

LES ETATS-UNIS ET LA CHINE SERONT PARTIE PRENANTE DES AUDIENCES

Cet avis consultatif pourrait offrir un tournant décisif dans la bataille pour la justice climatique. En effet, si la CIJ reconnaît qu'une obligation juridique existe pour les pays de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, cela

pourrait ouvrir la voie à des actions légales plus systématiques contre les grandes nations polluantes, notamment les Etats-Unis et la Chine, qui seront partie prenante des audiences. Ces deux géants mondiaux sont responsables d'une part significative des émissions mondiales et sont des acteurs clés dans la dynamique du changement climatique.

L'importance de cet avis ne se limite pas aux petites nations insulaires. Il pourrait avoir des répercussions dans le monde entier. La Cour européenne des droits de l'homme a récemment jugé que «la Suisse avait violé les droits de ses citoyens en n'adoptant pas des mesures suffisantes pour lutter contre le réchauffement climatique, bien que d'autres affaires aient été rejetées pour leur complexité juridique». Cette décision, bien que symbolique, montre une tendance croissante des juridictions internationales à considérer les effets du changement climatique à travers le prisme des droits humains et de la responsabilité des États.

En 2023, l'Assemblée générale des Nations unies a demandé à la CIJ de «clarifier les obligations légales des Etats en matière de protection du climat», ainsi que «la possibilité de tenir les grandes puissances responsables

des dommages causés, particulièrement envers les petites nations vulnérables». Ces questions sont au cœur des débats actuels, et les résultats des audiences pourraient influencer non seulement les relations internationales, mais aussi le cadre juridique global pour les futures actions climatiques.

Le procureur général des Fidji, Graham Leung, a, quant à lui, qualifié ces audiences d'«opportunité historique» pour les petits États insulaires. Ces pays, souvent invisibles dans les grandes négociations internationales, voient dans cette décision de la CIJ un moyen d'obtenir une reconnaissance de leurs souffrances et de leurs droits face aux géants pollueurs du monde. Les experts estiment que l'avis de la CIJ pourrait inspirer de nouveaux procès devant des tribunaux internationaux ou nationaux, notamment en Europe et en Amérique latine, dans lesquels des pays pourraient être tenus responsables de leurs contributions au réchauffement climatique.

Au-delà des petites nations, d'autres acteurs comme l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) feront entendre leur voix lors des audiences. Leur rôle dans la production de combustibles fossiles et leur impact direct sur le climat les place au centre des débats, soulignant la tension entre développement économique et justice climatique.

Les audiences, qui se dérouleront jusqu'au 13 décembre, sont donc un moment clé dans l'histoire du droit international climatique.

L'issue pourrait marquer un tournant pour la diplomatie mondiale et les futures actions judiciaires en matière de changement climatique. En 2025, lorsque la CIJ rendra son avis, il est probable que son influence s'étende bien au-delà des frontières des petites nations insulaires pour toucher les fondements mêmes des relations internationales face à la crise climatique mondiale.

Nadine Oumakhlouf

LES PRODUCTEURS DE PLASTIQUE «BLOQUENT» UN TRAITÉ CONTRAIGNANT À L'ONU

Le président des pourparlers internationaux sur la pollution plastique, Luis Vayas Valdivieso, a présenté, le week-end dernier, un document clé pour relancer les discussions à l'approche de la date butoir. Ce texte vise à jeter les bases d'un traité mondial pour lutter contre la pollution plastique, un problème environnemental et sanitaire de plus en plus urgent. Pourtant, malgré ces propositions, des divergences majeures persistent parmi les délégués et les organisations de la société civile. Réunis en Corée du Sud pour la cinquième et dernière réunion du Comité intergouvernemental de négociation des Nations unies (INC-5), des représentants de près de 175 pays tentent de parvenir à un accord contraignant sur la gestion des

plastiques. Cependant, les discussions ont avancé lentement, et des tensions sont apparues sur les aspects les plus controversés du document.

Le texte propose des mesures comme la création d'une liste mondiale des produits plastiques à gérer, ainsi qu'un mécanisme financier pour soutenir les pays en développement dans la mise en œuvre du traité. Toutefois, certains points clés restent flous, notamment la question de savoir si le traité imposera une réduction mondiale de la production de plastiques primaires. Le document laisse cette décision aux pays, sans fixer d'objectifs contraignants pour limiter la production, un point sur lequel les délégations se montrent divisées. Le texte présenté par Valdivieso semble également manquer de normes

concrètes pour réguler l'utilisation de produits chimiques préoccupants dans les plastiques, ainsi que des mécanismes stricts pour protéger la santé humaine.

L'industrie pétrochimique, représentée par le Conseil international des associations chimiques (ICCA), soutient l'idée d'un traité mais se montre réticente à l'idée de plafonds obligatoires de production. Selon son porte-parole, Stewart Harris, «l'accent devrait être mis sur la promotion du recyclage et de l'économie circulaire plutôt que sur des restrictions strictes sur la production». Parallèlement, les pays producteurs de pétrole, tels que l'Arabie saoudite, s'opposent fermement à toute initiative visant à limiter la production de plastique. Ils privilégient plutôt les solutions axées

sur la réduction des déchets plastiques, comme l'amélioration du recyclage. Les pays à faible et moyen revenu, quant à eux, continuent de pousser pour un accord plus ambitieux, dénonçant les impacts désastreux de la pollution plastique sur leurs environnements et leurs populations. Malgré les divergences, la pression monte pour parvenir à un accord global. Juan Monterrey, chef de la délégation du Panama, a exprimé la frustration de nombreux pays face à la lenteur des négociations, soulignant que certains participants ne semblaient pas prêts à faire des compromis. Les discussions se poursuivent encore et les prochains jours seront cruciaux pour déterminer si un compromis viable peut être trouvé.

N. O.

LA VOIE D'ALGÉRIE

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Edité par la Sarl
Chrome Communication**ADMINISTRATION**

administration@lavoiedalgerie.dz

Directrice générale/Gérante :**Saida Azzouz**

saidaazzouz@lavoiedalgerie.dz

Directeur de la publication**Lyès Menacer**

lyesmenacer@lavoiedalgerie.dz

Directrice de la rédaction**Rabah Nadri**

redaction@lavoiedalgerie.dz

Directeur technique**Kamal Allalou**

pao@lavoiedalgerie.dz

Infographiste**Imane Bouassel****Siège social :**02 Rue Farid Zouièche,
Maison de la Presse Kouba 16008– Alger**Tél. :/Fax :** +213 023 709 668**E-mail :** lavoiedalgerie@gmail.com

Pour votre PUBLICITÉ, s'adresser à :

Régie publicitaire : 023 709 668

Mobile : 0561 982 772

(publicite@lavoiedalgerie.dz)

Pour votre COURRIER

coordination@lavoiedalgerie.dz

IMPRESSIONSociété d'Impression
d'Alger (SIA)**DIFFUSION**Chrome communication
(diffusion@lavoiedalgerie.dz)

COCAÏNE ET ECSTASY : COUP DE FILET DE LA DGSN À ALGER

Les unités opérationnelles de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) viennent de porter un coup dur aux barons de la drogue en Algérie. La SCLTIS (Sous-direction centrale de la lutte contre le trafic illicite de substances) a mis fin, cette semaine, à un réseau de trafic de drogues organisé, menant à la saisie de quantités colossales de substances illicites et à l'arrestation de quatre individus, dont un ressortissant français.

Cette action, menée en début de semaine dernière, a permis de saisir un total impressionnant de drogues dures. Parmi les produits saisis, on compte 100 kilogrammes de cocaïne, 89,860 kilogrammes d'ecstasy (sous forme de comprimés et de poudre), ainsi que 81,820 kilogrammes de kif traité. De plus, 181 comprimés de substances psycho-actives ont été récupérés par les forces de sécurité.

L'opération a été menée après une enquête minutieuse menée par la SCLTIS, qui a permis de suivre de près les membres du réseau et d'identifier leur lieu de stockage à Alger. Ce dernier, situé dans un quartier résidentiel de la capitale, servait de cachette pour dissimuler et distribuer les stupéfiants. Selon les enquêteurs, les membres du réseau utilisaient des véhicules adaptés, équipés de caches secrètes pour le transport de ces substances illicites à travers la capitale.

L'ampleur de la saisie dépasse largement les frontières nationales, impliquant un réseau de trafic international. Le rôle du suspect français, dont l'identité n'a pas encore été révélée, témoigne de la dimension transnationale du trafic. En plus des produits stupéfiants, les forces de l'ordre ont également saisi une somme d'argent impressionnante s'élevant à 1,849 milliard de centimes, provenant des profits du trafic de drogue. Deux véhicules, une moto et plusieurs équipements liés au réseau criminel ont également été saisis.

Les suspects, arrêtés lors de l'opération, ont été présentés devant le procureur de la République du tribunal spécialisé de Sidi M'hamed à Alger. Ils sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation, dont possession, achat dans le but de vendre, stockage, distribution et transport de drogues et de substances psycho-actives au sein d'une organisation criminelle, ainsi que pour importation illégale de ces substances et blanchiment d'argent.

F. B.

Impact de la démission de Carlos Tavares sur l'usine Fiat Algérie

La démission surprise de Carlos Tavares, annoncée, hier, par le conseil d'administration de Stellantis, a secoué l'industrie automobile mondiale, marquant la fin d'une ère pour le groupe franco-italo-américain. Si cette décision a des répercussions directes sur l'ensemble du groupe, elle pourrait également avoir un impact considérable sur l'usine Fiat en Algérie, qui représente un maillon stratégique dans la production et la distribution des véhicules Fiat en Afrique. L'avenir de cette usine pourrait dépendre non seulement de la stabilité interne de Stellantis, mais aussi des choix stratégiques de son nouveau leadership. La démission de Tavares intervient dans un contexte complexe pour Stellantis, marqué par une baisse importante des ventes, en particulier en Amérique du Nord, qui a affecté les résultats financiers du groupe. Après un premier semestre difficile, le groupe avait envisagé un processus de succession pour Tavares, dont le contrat devait initialement se terminer en 2026. Bien que la démission ait été



présentée comme le résultat de «points de vue différents» entre le dirigeant et le Conseil d'administration, elle témoigne d'une période de turbulences internes pour le groupe.

Dans l'attente de la nomination d'un nouveau CEO prévue pour le premier semestre 2025, un comité exécutif temporaire, présidé par John Elkann, prendra en charge la direction de Stellantis. Cette période de transition pourrait créer une instabilité stratégique pour l'ensemble des filiales du groupe, y compris pour l'usine Fiat Algérie, qui représente un projet clé en Afrique.

Cette usine fait partie de la stratégie du groupe visant à renforcer sa présence sur le continent africain, particulièrement dans des marchés en forte croissance. Cependant, cette usine, bien qu'elle ait bénéficié d'un soutien initial fort, pourrait se retrouver dans une situation d'incertitude à la suite de cette transition à la tête de Stellantis. D'abord, la stabilité de la direction du groupe est cruciale pour garantir la continuité des investissements et la mise en œuvre des plans de production. Dans un secteur automobile où la planification à long terme et l'investissement en infrastructure sont primordiaux, le manque de direction claire pendant plusieurs

mois pourrait freiner de nouveaux projets ou modifier les priorités stratégiques de Stellantis vis-à-vis de l'usine Fiat en Algérie. Ensuite, la situation financière du groupe, déjà fragilisée par une chute des ventes dans plusieurs régions, pourrait avoir des répercussions sur les volumes de production de l'usine algérienne.

Malgré ces défis, la démission de Tavares pourrait aussi offrir de nouvelles opportunités à l'usine Fiat en Algérie. La nomination d'un nouveau CEO pourrait entraîner un changement de stratégie qui privilégierait davantage le marché africain, un secteur en plein essor et crucial pour la diversification des ventes de Stellantis. L'Algérie, en tant que marché stratégique pour Fiat, pourrait voir un renforcement de son rôle dans le groupe Stellantis. La croissance du marché automobile en Afrique du Nord et la volonté des autorités algériennes de développer l'industrie automobile nationale pourraient faire de l'usine Fiat un point central de cette dynamique. De plus, l'internationalisation des chaînes de production et la mise en place d'accords avec des sous-traitants pourraient permettre à l'usine de jouer un rôle clé dans la distribution de véhicules à l'échelle régionale.

F. B.

Dettes fiscales de plus de 4 ans : fin 2024 dernier délai pour l'exonération des pénalités (DGI)

La Direction générale des impôts (DGI) a fixé la date du 31 décembre courant comme dernier délai pour le paiement des dettes fiscales datant de plus de quatre ans, ainsi que le dépôt des demandes d'exonération des pénalités y afférentes, a indiqué, hier, un communiqué de la DGI.

A cet effet, le communiqué précise que «la Direction générale des impôts invite les personnes physiques et morales, intéressées pour bénéficier de la dispense de paiement des pénalités de recouvrement relatives aux dettes fiscales de plus de quatre ans (article

15 de la loi de finances rectificative pour l'année 2023), c'est-à-dire celles dont la date de mise en recouvrement est intervenue avant le 1er janvier 2021, à se présenter auprès des recettes des impôts auxquelles elles sont rattachées, au plus tard le mardi 31 décembre 2024, afin de déposer leurs demandes et procéder au paiement de leurs dettes fiscales».

Il ajoute que «passé ce délai, ils devront s'acquitter de leurs dettes fiscales avec les pénalités en question incluses».

APS

ACCORD SUR LES PANDÉMIES : LE PATRON DE L'OMS ESPÈRE UN DÉNOUEMENT D'ICI À LA FIN DE L'ANNÉE (OMS)

Les pays qui négocient un accord de prévention des pandémies se sont retrouvés, hier à Genève pour une semaine, pour tenter de lever les obstacles qui subsistent et le patron de l'OMS espère un heureux dénouement d'ici à la fin de l'année. Les négociateurs se retrouvent une nouvelle fois au siège de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), trois ans et un jour après la décision officielle de doter le monde d'un texte qui doit permettre de prévenir et de mieux gérer les pandémies, après les erreurs du Covid-19. «Vous savez ce que vous avez à faire et vous savez ce qui est en jeu», a lancé le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, aux négociateurs des 194 Etats membres de l'agence sanitaire des Nations unies.

«Je pense que vous pouvez finaliser les questions en suspens avant la fin de cette année», a-t-il dit, estimant que «la fin est plus proche que vous ne le pensez».

«Pour que l'accord sur la pandémie soit utile, il faut les bases d'une prévention solide, de préparation continue et de réponse robuste, résiliente et équitable», a averti Tedros. «Un accord sur la pandémie déséquilibré n'est pas un accord», a jugé le responsable, dont les équipes ne participent pas directement aux négociations.

Cette session d'une semaine est la continuation du 12e cycle de négociation, qui a duré du 4 au 15 novembre.

APS

MÉTÉO

19		ALGER		13
18		CONSTANTINE		6
19		ANNABA		12
23		ORAN		14